Vos contacts
À L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS GIEN/MONTARGIS

DIRECTRICE
Dominique Perles
dominique.perles@loiret.fr
02 38 87 65 00

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE D'ACCUEIL INCONDITIONNEL
Gaëlle Prigent Soustiel
gaelle.prigentsoustiel@loiret.fr
02 38 87 65 70

RESPONSABLES DES 7 ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Territoire du Curtinien
Cacilda Puga
cacilda.puga@loiret.fr
02 38 87 66 50

Territoire Montargois
Emilie Maignan
emilie.maignan@loiret.fr
02 38 25 65 50

Territoire Châlettois
François Fortin
francois.fortin@loiret.fr
02 38 87 65 92

Territoire Sullylois
Nadine Alessandroni
nadine.alessandroni@loiret.fr
02 38 05 23 90

Territoire Lorrissois
Anthony Cavalli
anthony.cavalli@loiret.fr
02 38 87 66 75

Territoire Giennois
Isabelle Bajon
isabelle.bajon@loiret.fr
02 38 05 23 10

Territoire Berry Loire Puisaye
Maud Jegou
maud.jegou@loiret.fr
02 38 05 23 30

FIERS D'ÊTRE SOLIDAIRES

Site du Montargois
32 rue du Faubourg de la Chaussée
BP 509
45 205 Montargis Cedex
02 38 87 65 65

Site du Giennois
10 rue Jean Mermoz
45500 Gien
02 38 05 23 23

adsgienmontargis@loiret.fr

Loiret votre Département

Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr

Gien/Montargis

Document destiné aux partenaires

AGENCES DÉPARTEMENTALES *des solidarités*

Loiret votre Département

TERRITOIRE SOLIDAIRE • WWW.LOIRET.FR

L'action sociale

du Département du Loiret se veut plus proche, plus rapide, plus moderne, afin de répondre aux nouvelles attentes et habitudes de vie des Loirétains.

Pour cela, LE DÉPARTEMENT RÉORGANISE L'ACTION SOCIALE SUR SON TERRITOIRE

Pour les partenaires

UN MAILLAGE TERRITORIAL RENFORCÉ À VOS CÔTÉS

4 Agences Départementales des Solidarités (ADS).

Au sein de ces nouvelles agences, la co-décision est assurée par un Comité de territoire animé par les élus départementaux et les directeurs des agences.

Les ADS se substituent aux 6 Maisons du Département (MDD) actuelles et couvriront les territoires de :

Orléans Métropole	**Gien-Montargis**
Beauce à Sologne	**Nord Loiret**

19 territoires d'actions autour de ces agences, pour plus de proximité et d'ancrage territorial pour évaluer les besoins des usagers dans leur globalité.

Pour les usagers

UN PREMIER ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

Une Équipe d'Accueil Inconditionnel (EAI) évalue les besoins des usagers non connus de l'ADS, les oriente et leur permet l'accès aux droits en s'appuyant sur les ressources locales.

Cette équipe mobile est composée d'agents administratifs et de travailleurs sociaux. Elle peut aussi accompagner les structures ou organismes locaux ayant besoin ou souhaitant monter en compétences sur certains champs.

Les personnes nécessitant un accompagnement dans la durée ou avec des problématiques multiples sont ensuite orientées vers une équipe pluridisciplinaire (EP)

UN ACCOMPAGNEMENT À 360°

L'équipe pluridisciplinaire, présente aussi sur le territoire, est composée de l'ensemble des professionnels experts dans les différentes politiques sociales : l'Enfance, l'Autonomie et l'Insertion.

Elle est dédiée à **l'accompagnement contractualisé** des publics, en fonction du besoin de la personne et assure une continuité de la prise en charge de l'usager tout au long de son parcours. Cette EP, tout comme l'EAI, pose un diagnostic et travaille avec l'ensemble des partenaires du territoire sur la mise en place d'actions permettant de répondre à un besoin de la population locale.

UN SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE INFANTILLE

Au sein de chaque ADS, les équipes du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) assurent des missions de promotion de la santé et de prévention auprès des femmes enceintes, des enfants jusqu'à 6 ans, et de leur famille. La PMI est en outre chargée du suivi des modes d'accueil du jeune enfant.